

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 SEPTEMBRE

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CONSEIL DE CABINET

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet, au Louvre, sous la présidence de M. Rouvier.

A l'exception de M. Fallières, ministre de l'intérieur, encore absent de Paris, tous les ministres assistaient au conseil, ainsi que M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies.

M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des cultes, a soumis à l'approbation de ses collègues une circulaire aux recteurs d'académie portant défense aux instituteurs de donner suite à la décision prise par le Congrès des instituteurs, au sujet de l'organisation de la fédération de ces fonctionnaires.

Cette circulaire, qui a été l'objet de quelques changements dans la rédaction, va être immédiatement transmise aux recteurs.

M. le général Ferron, ministre de la guerre, a rendu longuement compte au conseil des résultats constatés au sujet des manœuvres du 9<sup>e</sup> corps d'armée, auxquelles il vient d'assister.

Cette communication a donné lieu à une assez longue discussion.

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a rendu compte, de son côté, de son entrevue avec la Commission du budget, relativement aux recettes et dépenses du budget du Tonkin.

Après avoir expédié les affaires courantes, les ministres se sont séparés en s'ajournant à jeudi.

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET

Les Débats viennent à l'aide de M. Rou-

vier. Comme nous l'avons dit, ils pensent qu'un emprunt est indispensable :

« La grave question de l'équilibre du budget va bientôt attirer de nouveau à elle toute l'attention. Nous espérons que le ministère persistera à vouloir l'établir sans impôts nouveaux. Des deux termes de la formule si souvent répétée : « Ni impôts nouveaux, ni emprunts », le premier est le seul qui nous touche. Aussi bien sera-t-on toujours obligé d'emprunter d'une façon ou d'une autre, publiquement ou secrètement, en rentes ou en annuités ou en obligations. Laissez donc de côté en ce moment l'emprunt qui est inévitable, et ne nous occupons que des impôts nouveaux qui, eux, peuvent être évités. »

Pourquoi ne pas l'avouer tout de suite ; M. Rouvier voudra-t-il paraître avoir la main forcée ? Jamais de franchise.

MESURES CONTRE LES PRINCES

Il se confirme, dit la France, qu'un certain nombre de députés prendront, dès la rentrée du Parlement, l'initiative d'une proposition de résolution ayant pour objet d'inviter le gouvernement à appliquer l'article 2 de la loi du 23 juin 1886 sur l'expulsion des princes.

On sait que le Comte de Paris, le duc d'Orléans, le prince Jérôme, le prince Victor et le duc d'Aumale ont seuls subi les effets de cette loi.

L'article 2, qui vise les autres membres des familles princières, est ainsi conçu :

« Le gouvernement est autorisé à interdire le territoire de la République aux autres membres de ces familles.

« L'interdiction est prononcée par un décret du Président de la République rendu en conseil des ministres. »

Le décret qui devra être soumis à la signature du Président de la République visera, pour la famille d'Orléans, MM. le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc de Chartres et le duc d'Alençon ; pour la famille

Bonaparte, les princes Louis-Napoléon, Murat et Roland Bonaparte.

FRANCE ET RUSSIE

On mande de Salies-de-Béarn (Hautes-Pyrénées), le 19 septembre :

« Une grande fête a été donnée hier soir en l'honneur du grand-duc Alexis, dans les jardins du Grand-Hôtel de France.

« Les jardins de l'hôtel étaient illuminés à giorno ainsi que la terrasse de l'hôtel. Sur cette terrasse se tenaient le grand-duc, la comtesse de Beauharnais et le prince de Leuchtemberg, pendant que sous un kiosque, richement éclairé de lanternes multicolores, la fanfare et l'orphéon de Salies se sont fait applaudir, même par le grand-duc.

« Après un chœur de l'orphéon, des cris de : « Vive la Russie ! Vive le grand-duc Alexis ! » se sont fait entendre très nombreux. A ces acclamations, le grand-duc s'est levé et a salué. Puis se tournant vers le maire de Salies, il l'a félicité de cette fête improvisée et l'a chargé, en son nom, de remercier la population salisienne. Un feu d'artifice a été tiré, et dans une pièce on pouvait voir en lettres de feu les mots : « France-Russie » surmontés de deux mains entrelacées.

« Vers dix heures, la foule s'est retirée en criant :

« Vive la Russie ! Vive la France ! »

L'ESPION AUBANEL

On écrit de Bruxelles :

« Le nommé Aubanel, suspecté d'avoir soustrait au ministère de la guerre les documents sur la mobilisation publiés par le Figaro, est bien connu à Bruxelles, où on suppose qu'il s'est réfugié, et où il a déjà résidé vers 1875.

« Lucien Aubanel, soldat en 1870, a déserté l'armée française à la suite d'une querelle avec un officier et s'est réfugié ici dénué de toute ressource.

« C'est un homme intelligent. Il a colla-

boré à plusieurs journaux belges.

« En 1880, il entreprit la campagne contre M<sup>r</sup> Rousseau, évêque de Tournai, en faveur de M<sup>r</sup> Dumont, évêque révoqué.

« Il publia d'importants documents dans la Tribune, de Mons. Ces documents contribuèrent à la défaite du parti radical.

« Aubanel, juif d'origine, s'est occupé quelque temps après de faire jouer en France le libretto de Fatinitza. A la suite d'un procès qui lui était intenté au sujet d'un enfant illégitime, il disparut et reparut deux ans après ; il retourna enfin en France.

« Son père, aujourd'hui décédé, a occupé autrefois une haute position dans l'armée française, ce qui pourrait peut-être expliquer la facilité avec laquelle il a obtenu accès au ministère de la guerre et a pu avoir communication du document. »

Le National fait à ce sujet les observations suivantes :

« En vérité, dit-il, voilà qui est étrange ! on croit rêver quand on songe qu'un homme de cet accabit peut pénétrer facilement dans les bureaux du ministère de la guerre ; en se disant correspondant de journaux étrangers. La belle garantie que nous avons là et quelle sécurité cela donne pour l'avenir !

« Le drôle de peuple que nous sommes ! Nous voyons des espions partout où ils ne sont pas, et quand nous en tenons un bon, nous le laissons filer. Il faudrait pourtant s'habituer à ne pas prendre les espions pour des lanternes.

« Aubanel est parti non pas pour la Belgique où il a été expulsé, mais probablement pour Berlin, où on le recevra bien.

« Si encore nous tirions une leçon de cet incident, il ne faudrait peut-être rien regretter. Qu'on poursuive avec un peu moins de férocité les touristes à chapeaux verts et à lunettes bleues ; et qu'on monte la garde autour des bureaux. Nous avons tout à y gagner. »

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Le Potard traversa une rue étroite, un faubourg, une sorte d'avenue qui allait en montant et se jeta enfin dans un chemin creux bordé des deux côtés par une petite haie.

Le chemin tournait vers la gauche et les trois fugitifs en parcoururent toutes les sinuosités.

Tout à coup, le Potard entra dans un champ, s'arrêta court, examina un instant les environs, puis se jeta tête baissée dans un fourré un peu plus épais que les autres.

— Que fais-tu ? demanda Rouget en le voyant disparaître.

— Silence, silence, suivez-moi, reprit le Potard.

Rouget et Beauregard entrèrent à leur tour dans le buisson, non sans peine. Les épines leur entraient dans le visage et dans les jambes.

Le Potard leur tendit un paquet :

— Vite, habillez-vous, dit-il.

Les deux hommes, admirant la présence d'esprit de leur sauveur, enlevèrent en toute hâte les vêtements qu'on leur avait donné au bagne. Il y

avait heureusement un vêtement de rechange que Carron avait réservé pour lui-même. En quelques minutes, les deux forçats eurent échangé leur odieuse livrée pour des vestes et des pantalons de toile, et deux chapeaux de paille, un peu trop flottants et trop larges, mais qui les déguisaient parfaitement.

Quant au Potard, il se borna à enlever son tablier et sa veste, et resta avec ses vêtements de dessous, tels qu'il les portait dans les forêts du Maine.

Pas un mot ne fut échangé. La terreur les domiait trop encore pour qu'ils pussent échanger leurs impressions.

— Au large ! maintenant, s'écria le Potard.

Et aussitôt, sortant de la haie, les trois compagnons s'élançèrent à travers champs.

Le Potard connaissait admirablement la route et avait préparé à l'avance le chemin qu'il devait suivre.

La course dura encore une demi-heure environ, en remontant vers le nord, de façon à laisser au sud les dernières maisons des faubourgs.

Déjà, une vague lueur permettait de distinguer les objets.

On ne suivait plus aucune route, ni aucun chemin, on allait au travers des champs et parfois des landes, en franchissant des barrières et des échalières.

Jean Beauregard commençait à sentir la fatigue, mais Rouget, retrouvant sa vigueur et ses forces d'autrefois, courait comme un cerf auprès de son ami et sautait par-dessus les haies ; il aurait couru ainsi jusqu'en Anjou !

Tout à coup la marche devint difficile. On enfonçait.

Rouget, étonné, releva la tête.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda-t-il. On ne peut plus marcher. Où sommes-nous donc ?

— C'est le sable, murmura le Potard. Nous arrivons. Encore un effort.

Les trois hommes coururent encore dans la nuit en se retournant de temps à autre.

Personne ne les voyait, personne ne les poursuivait.

Le Potard s'élança sur une colline et examina les alentours. Il ne s'était pas trompé dans ses calculs, et Jean l'entendit murmurer :

— C'est bien !

Alors, un bruit singulier vint jusqu'à leurs oreilles, un bruit monotone et doux, comme celui du vent dans les arbres.

— Qui fait ce bruit ? demanda Rouget.

— C'est la mer !

— La mer ?

— Oui, la mer, que vous voyez devant vous.

Rouget et Beauregard scrutèrent l'horizon du regard. Ils n'aperçurent rien. La mer se perdait

absolument dans les ténébres.

Toutefois, à cent mètres d'eux, quelques lueurs étincelaient de temps à autre, en jaillissant comme des étincelles.

C'étaient les vagues qui se brisaient sur le sable de la grève.

Mais ni Rouget ni Beauregard n'avaient jamais vu la mer.

Le Potard reprit enfin sa course et arriva jusqu'à la plage. Le sol humide redevenait plus ferme, et les trois amis s'élançèrent vers une masse sombre qui se dressait devant eux.

Arrivé là, le Potard s'arrêta :

— Maintenant, dit-il, il faut grimper le long de ce rocher.

Aussitôt, Eugène donna l'exemple, et, saisissant quelques touffes d'herbes, gravit la roche avec agilité. Rouget et Beauregard le suivirent avec plus de peine, car ils sentaient à tout instant de grosses pierres rouler sous leurs pieds, et les touffes d'herbes s'arrachaient parfois et les laissaient retomber de quelques mètres.

Pourtant, après quelques instants d'efforts, le Potard et ses amis se trouvèrent réunis au sommet d'une falaise qui domiait la mer et n'était rattachée au rivage que par un étroit espace, tellement étroit qu'un homme n'eût pu la franchir.

Eugène avait admirablement choisi sa retraite provisoire. Il était à l'abri de toute surprise.



## Rapprochement des programmes

En raison de l'opinion exprimée par deux ou trois journaux que les Instructions de Monsieur le Comte de Paris étaient en désaccord avec les déclarations et les pensées de Monsieur le Comte de Chambord, le *Gaulois* a eu la pensée de rapprocher sur les points les plus importants ce qu'ont dit les deux princes. Voici ce travail :

### RÉGIME REPRÉSENTATIF

« C'est au suffrage universel direct que doit appartenir le choix des députés. Grâce à son origine antique et à son établissement nouveau, la Monarchie sera assez forte pour concilier la pratique du suffrage universel avec les garanties d'ordre que lui demandera le pays dégoûté du parlementarisme républicain. »

Voilà ce que dit le manifeste de Monseigneur le Comte de Paris.

Monsieur le Comte de Chambord écrivait dans son manifeste du 5 juillet 1871 :

« Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques, auxquelles tout peuple chrétien a droit, le *suffrage universel* honnêtement pratiqué et le contrôle des deux Chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle. »

Monseigneur le Comte de Paris écrit :

« Le pays vaudra un gouvernement fort. »

Monsieur le Comte de Chambord disait dans son manifeste du 2 juillet 1871 :

« Je veux un pouvoir réparateur et fort. »

Monseigneur le Comte de Paris écrit :

« A côté de la Chambre des députés, une autorité égale appartiendra au Sénat, en majeure partie électif, et qui réunira dans son sein les représentants des grandes forces et des grands intérêts sociaux. »

Monsieur le Comte de Chambord disait dans son manifeste cité plus haut :

« Cette Monarchie tempérée comporte l'existence de deux Chambres, dont l'une est nommée par le souverain dans des catégories déterminées, et l'autre par la nation, selon le mode de suffrage réglé par la loi. »

### LIBERTÉ DES CULTES

Monseigneur le Comte de Paris écrit :

« La Monarchie accordera à tous les cultes la protection qu'un gouvernement éclairé doit aux croyances qui consolent l'âme humaine des misères terrestres, élèvent les cœurs et fortifient les courages. Elle garantira au clergé le respect qui lui est dû pour l'accomplissement de sa mission. »

Monsieur le Comte de Chambord écrivait, le 29 mai 1857, que ce qu'il voulait pour son pays, c'était :

« Un pouvoir fondé sur l'hérédité monarchique, respecté dans son action, sans fai-

blesse comme sans arbitraire, le gouvernement représentatif dans sa puissante vitalité, les dépenses publiques sérieusement contrôlées, le règne des lois, le libre accès de chacun aux emplois et aux honneurs, la liberté religieuse et les libertés civiles consacrées et hors d'atteinte. »

Et le 9 décembre 1856, il écrivait à M. de Saint-Priest :

« On repousse, non sans raison, l'imixtion de l'Eglise dans la politique : on veut que le clergé se renferme dans ses saintes fonctions, sans se mêler aux choses du dehors. »

### LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Monseigneur le Comte de Paris écrit :

« Elle (la Monarchie) assurera aux associations religieuses comme aux autres la liberté, qui deviendra, sous certaines conditions d'ordre public, le droit commun de tous les Français. »

Monsieur le Comte de Chambord écrivait, le 12 juin 1864 :

« A l'individualisme opposer l'association ; à la concurrence effrénée, le contre-poids de la défense commune ; au privilège industriel, la constitution volontaire et réglée des corporations libres. »

« Il faut rendre aux ouvriers le droit de se concerter, en conciliant ce droit avec les impérieuses nécessités de la paix publique, de la concorde entre les citoyens et du respect des droits de tous. Le seul moyen d'y parvenir est la *liberté d'association* sagement réglée et renfermée dans de justes bornes. »

### LE ROI DE TOUS

Monseigneur le Comte de Paris écrit :

« La Monarchie ne sera pas la revanche d'un parti vainqueur sur un parti vaincu, le triomphe d'une classe sur une autre classe. »

Et plus loin :

« Que dès aujourd'hui tous les bons citoyens, tous les patriotes dont le régime actuel a déçu les espérances, compromis les intérêts, blessé la conscience, se joignent aux ouvriers de la première heure pour préparer le salut commun ! Qu'ils secondent les efforts de celui qui sera le *Roi de tous et le premier serviteur de la France* ! »

Monsieur le Comte de Chambord écrivait au duc de Noailles, le 5 octobre 1848 :

« Je comprends les conditions que le temps et les événements ont faites à la société actuelle ; je reconnais les intérêts nouveaux qui, de toutes parts, se sont créés en France et le rang social que se sont légitimement acquis l'intelligence et la capacité. »

Le 22 décembre 1850 :

« Je ne serai pas le Roi d'une seule classe, mais le Roi ou plutôt le père de tous. »

Enfin, dans un de ses derniers manifestes :

« Je ne suis point un parti et je ne veux pas revenir pour régner par un parti. Je n'ai ni injures à venger, ni ennemi à écarter, ni fortune à refaire, sauf celle de la France, et je puis choisir partout les ouvriers qui voudront loyalement s'associer à ce grand ouvrage. »

### LE PACTE NATIONAL

Nous ne saurions dire que les idées de Monsieur le Comte de Chambord fussent identiques à celles de Monseigneur le Comte de Paris dans l'application de ce principe. Néanmoins, nous trouvons une pensée analogue dans les passages suivants.

Il écrivait à Berryer, le 23 janvier 1851 :

« Dépositaire du principe fondamental de la Monarchie, je sais que cette monarchie ne répondrait pas à tous les besoins de la France si elle n'était en harmonie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts, et si la France n'en reconnaissait et n'en acceptait avec confiance la nécessité. »

Et dans son manifeste du 9 octobre 1870 :

« Pénétré des besoins de mon temps, toute mon ambition est de fonder avec vous un gouvernement vraiment national, ayant le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur morale pour but. »

Ainsi que le dit le *Gaulois*, Monsieur le Comte de Chambord avait donc, lui aussi, compris son temps. Il est certain que pour tout homme sage aussi bien que pour tout homme politique avisé, les devoirs changent avec les événements, et que, par exemple, demander au peuple de reconnaître le droit royal n'est pas renoncer à ce droit ni l'abandonner ; c'est simplement une forme appropriée au temps actuel. Monsieur le Comte de Chambord le sentait si bien qu'il a dit encore ce mot que le *Gaulois* aurait pu joindre à tous ceux qu'il reproduit :

« La parole est à la France. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 septembre.

L'allure du marché est toujours aussi bonne, nos cours progressent d'une façon régulière et de bonne augure : 3 0/0, 81.37 ; 4 1/2, 109.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1.363. Les obligations foncières et communales de 1879 et 1880 sont particulièrement demandées. Les cours de 480 et 485 ont un attrait sérieux.

La Société Générale est très ferme à 461.75. Le mouvement que nous avons annoncé se dessine nettement et ne doit pas s'arrêter avant d'avoir atteint les environs de 500.

La Banque d'Escompte est recherchée à 468, les tendances continuent à porter le titre vers le pair qui est du reste son cours normal.

Les Dépôts et Comptes courants sont fermes à 600.

Le Crédit Lyonnais est sans affaires, il conserve toujours le même cours avec tendance plutôt à la baisse à 572.

La compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1887 un dividende de 40 fr. nets d'impôt. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

Les Polices A B de l'Assurance financière sont bien tenues et donnent lieu à des échanges suivis.

Le Panama cote 352, c'est là, nous le pensons, un prix d'achat dont on doit profiter.

tu nous a arrachés à la mort. Oh ! merci pour ton dévouement !

— Oui, merci, dit à son tour Jean Beaugard en se redressant, vous êtes mon mystérieux sauveur ; Françoise et moi, nous prions tous les jours pour vous !

Le Potard, heureux et fier de son œuvre, n'avait pas cependant perdu toute inquiétude.

— Attendez donc, dit-il, attendez pour me remercier que nous soyons partis et hors de danger. On va nous poursuivre dans quelques heures, et le télégraphe va jouer dans toutes les directions. Mais ils seront bien fins s'ils nous trouvent où nous serons !

Puis il déboucha une bonne bouteille de vin. Le brave garçon avait pensé à tout.

— Vous avez besoin de forces, mes amis 36 et 37, dit-il ; les haricots et l'eau du baigne ne sont pas pour reconforter un homme. Buvez un coup à la santé des gardes-chiourmes.

Rouget prit la bouteille et retrouvant son ancienne gaieté :

— Je bois à l'ami Cogné-Dur, s'écria-t-il.

— Et moi à ce pauvre Voit-Goutte, qui m'a laissé la lettre de Françoise !

— Qui ça, Françoise ? demanda Eugène.

— Sa fiancée, reprit Rouget, sa fiancée qui l'attend, parce qu'elle sait qu'il est innocent.

— Eh bien ! il l'épousera un peu plus tard,

L'Emprunt Portugais, dont quelques journaux annoncent l'émission prochaine, ne se confirme nullement. La vérité est que la conversion de la rente actuelle 3 0/0 en 4 1/2 0/0 est de plus en plus certaine. Cette mesure indique un discrédit contre lequel on ne saurait trop se mettre en garde. Le marché des chemins de fer français présente peu de variations. Les obligations sont très fermes.

## Nouvelles militaires.

Hier, 20 septembre, le quartier général de la 23<sup>e</sup> division d'infanterie a été transféré de Limoges à Angoulême.

### EXPERIENCES DE PONTONNAGE

Deux compagnies de pontonniers, en garnison à Angers, arriveront dans les premiers jours d'octobre à Valence. Il s'agit d'expériences de pontonnage sur divers points du Rhône. On choisira pour ces manœuvres les passages les plus difficiles, soit comme profondeur, soit comme vitesse de courant. Le Rhône, par sa largeur et la rapidité de son cours, offre des difficultés, quant à la construction des ponts de bateaux, que ne présente aucun autre fleuve en France. Ces expériences sont donc du plus grand intérêt pour l'instruction complète de notre corps de pontonniers.

Le *Patriote* annonce que les régiments de pontonniers vont être licenciés et versés dans le génie.

Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves.

Mais ce que nous pouvons cependant donner comme certain, c'est que les régiments seront scindés.

Une partie conservera les équipages de pont et l'autre partie formera les batteries d'artillerie de montagne.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST

#### LA MUSIQUE DU 32<sup>e</sup> DE LIGNE

Il y a bien longtemps que nous avons entendu à Saumur, dirigée alors par M. Favre-Danne, la musique du 32<sup>e</sup>, l'ancien régiment angevin, en garnison à Tours depuis plusieurs années déjà.

La première fois qu'elle fit son apparition parmi nous, c'était en 1873, vers la fin du mois d'août, pour le carrousel : elle donna une retraite aux flambeaux le samedi, se fit entendre au Square du théâtre le dimanche et au carrousel le lundi.

En 1875, 1876 et 1876, à la même époque, cette musique donna également un concert et accompagna les exercices du carrousel.

Elle revint de nouveau, au moment de nos fêtes hippiques, les cinq années suivantes et une dernière fois en 1884, mais sans offrir de concert.

Il s'est donc écoulé plus de onze années

A l'ouest, au sud et au nord, la mer battait la roche et bien qu'elle fut très calme, ses vagues jaillissaient pourtant à quelques mètres au-dessus du niveau des eaux.

Le Potard prit ses deux amis par la main et prudemment les fit avancer pas à pas vers la pointe extrême du rocher, au-dessus même de l'Océan.

Tout autre que lui eût glissé sur cette pente si raide et eût été précipité dans les flots.

Mais Eugène avait le pied sûr et ses deux compagnons étaient légers et agiles comme lui. Néanmoins, la main de Jean tremblait.

— N'ayez pas peur, dit le Potard, je vous tiens.

Un instant après, Eugène tourna court, et, inclinant la tête, se glissa entre deux grosses pierres dans une excavation d'où s'envolèrent, en poussant de grands cris, quantité de mouettes et d'autres oiseaux de mer.

Alors, seulement, Eugène se releva, lâcha les mains de ses compagnons, et reprenant sa voix naturelle :

— Maintenant, dit-il, nous sommes chez nous.

— Comment ?

— Oui, nous sommes chez nous, ou, si vous aimez mieux, chez moi. Cette retraite a été préparée il y a déjà longtemps. Nous pourrions y passer de longs jours, sans être vus... mais à la fin nous serions pris et il vaut mieux partir. Je

vous expliquerai tout cela. Pour ce moment, en attendant l'ami Cartahut, mangeons et buvons en paix.

Aussitôt, le Potard alluma une lanterne qui se trouvait dans le coin de la grotte, et un merveilleux spectacle se présenta aux regards des fugitifs.

Devant eux, à l'infini, la mer avec ses eaux en mouvement, la mer calme, paisible, douce comme une mère qui bercerait un enfant pour l'endormir.

Au nord, une belle et vaste plage, avec quelques rochers çà et là, dans les flots, et une chaloupe à deux mâts qui se balançait à une centaine de mètres, attachée à son ancre.

Sur la grève, un petit canot, qui, vu de si haut, apparaissait comme une coquille de noix et qui était retenu par un câble à un rocher sur la plage.

Au sud, la falaise qui cachait la ville et les faubourgs.

Au ciel, de gros nuages qui s'enfuyaient déjà, chassés par la brise du matin, pour faire place à l'aube.

Partout le silence, un mystérieux silence, qui jetait dans l'âme l'espérance et la paix.

Alors Jean Beaugard, profondément ému, tomba à genoux, et mettant sa tête dans ses deux mains, pleura et pria comme un enfant.

Rouget, de son côté, s'était jeté dans les bras de son ami :

— Mon cher Eugène, disait-il, tu nous as sauvés,

parbleu ! Il ne faut jamais désespérer de rien. Il était bien plus difficile de sortir du baigne pour venir ici tous les trois, qu'il ne le sera de marier ces jeunes gens-là dans quelque temps !...

— Que Dieu vous entende ! murmura Jean.

— Allons, allons, du courage, que diable ! Nous sommes en bon chemin. A présent, mettons-nous à table sur cette pierre, il y a ici du pain et de la viande froide.

Rouget était stupéfait :

— Mais comment, s'écria-t-il, as-tu pu te procurer tout cela ? Comment es-tu entré au baigne ? Comment nous as-tu sauvés, comment enfin... ?

— Oui, oui, répondit en riant Eugène Carrou, je vais vous raconter tout cela en mangeant, car je ne crois pas que Cartahut arrive avant une demi-heure.

— Cartahut ! Je ne connais pas M. Cartahut, dit Rouget.

— Tu le connaîtras bientôt, c'est un fameux loup de mer, je t'en réponds !

Les trois hommes s'assirent tranquillement sur la roche, et Eugène Carrou commença son récit que nous abrégons rapidement :

(A suivre.)



depuis qu'elle s'était fait applaudir la dernière fois dans le Square. Nous croyons que, si tout le monde eût été informé, le public saumurois se fût porté en foule, hier soir, vers la place de l'Hôtel-de-Ville, pour entendre cette musique militaire qui obtint autrefois de si brillants succès en notre ville.

Mais il n'y avait pas très nombreuse assistance, et les musiciens, fatigués, ont exécuté en hâte leurs divers morceaux qui n'ont pas moins été appréciés des auditeurs.

Ce matin, vers 5 heures, le 32<sup>e</sup> de ligne, musique en tête, a quitté Saumur en prenant la route de Villebernier pour rentrer à Tours.

### Souvenir des Missions Étrangères

Avant de se séparer, les missions étrangères qui ont assisté aux manœuvres du 9<sup>e</sup> corps ont voulu conserver le souvenir de leur réunion et ont appelé M. Victor Coué, photographe à Saumur, pour reproduire leur groupe d'une façon vraiment artistique.

Nous félicitons notre compatriote de cette préférence. Les officiers étrangers, qui sont en ce moment à Paris, seraient pu confier ce travail à un artiste parisien, mais la réputation hors ligne de M. Coué, bien établie aujourd'hui dans le monde connaisseur et dans l'armée, les a dispensés d'avoir recours à un photographe de la capitale.

Les officiers étrangers ont été tirés sous deux aspects : samedi, après la bataille, à la ferme de Gastinas, ils sont en petite tenue ; en second lieu, avant-hier, après la revue à Montreuil-Bellay ; cette fois, il sont en grand uniforme.

Voilà un souvenir que bien des Saumurois, des acteurs et des témoins des dernières journées de manœuvres voudront se procurer. Une légende accompagne les épreuves et donne, avec la nationalité de chaque personnage du groupe, le nom et la signature des officiers. Avis aux amateurs d'autographes !

Le lieutenant Hanashima, qui a suivi l'année dernière le cours de l'École de cavalerie, a obtenu du fils de son souverain de faire photographier séparément la mission japonaise. Le prince Komatzu s'y est prêté de la meilleure grâce. On sait que le costume de ces nobles étrangers a produit le plus d'effet par son éclat et sa richesse.

### Les toasts du banquet de Montreuil

Dans le banquet offert dimanche soir aux missions étrangères par le général Carrey de Bellemare, à la fin du repas, le feld-maréchal autrichien a porté le toast suivant :

« Excellence, je crois être l'interprète de toutes les puissances qui sont ici représentées, en vous disant combien nous avons été flattés de l'accueil qui nous a été fait par le gouvernement français. Permettez-moi aussi de vous dire combien nous avons été heureux de constater la brillante attitude, pendant ces manœuvres, des belles troupes que vous commandez. Je bois donc, Excellence, à la santé du Président de la République, à celle du commandant du 9<sup>e</sup> corps d'armée, et je porte un toast à la gloire de l'armée française. »

Le général Carrey de Bellemare s'est levé à son tour et a prononcé les paroles suivantes :

« Je remercie Votre Excellence, au nom du Président de la République française et en mon nom personnel, des paroles bienveillantes qu'Elle vient de m'adresser. Vous avez pu voir, Excellence, ainsi que toutes les nations qui sont ici représentées, l'armée française telle qu'elle est, sans qu'elle ait été spécialement façonnée pour ces manœuvres, auxquelles vous nous avez fait l'honneur d'assister.

« Je suis heureux des éloges que vous voulez bien tous lui adresser. Je bois à vos santés, messieurs, ainsi qu'à la grandeur et à la prospérité des puissances que vous représentez. »

À son tour, S. A. I. le prince Komatzu, n'étant pas suffisamment familiarisé avec la langue française, a chargé son officier d'ordonnance, le lieutenant de cavalerie Hanashima, de remercier en ces termes le général commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée :

« Mon général, Son Altesse Impériale m'a

chargé de vous exprimer ses remerciements en vous disant non seulement combien Elle a été satisfaite de pouvoir assister aux manœuvres françaises, mais encore de l'excellent accueil qu'Elle a reçu partout. Son Altesse conservera certainement le meilleur souvenir des quelques jours qu'Elle a passés au milieu de vous.

« Elle tient, avant de s'en séparer, à vous dire combien Elle a été heureuse de pouvoir constater par Elle-même les progrès que fait chaque jour votre belle armée française. Son Altesse boit au gouvernement français et à tous les représentants ici réunis des puissances étrangères. »

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest à propos de la soirée de dimanche à Montreuil-Bellay :

« Dimanche soir, un dîner a été offert par le général Carrey de Bellemare aux officiers de la mission étrangère et aux officiers supérieurs des deux corps d'armée, dans la salle de l'école richement ornée de verdure et de drapeaux. Dans la cour de l'école, le corps de musique de l'École d'artillerie a donné le concert aux convives. S. A. I. le prince japonais Komatzu a porté un toast de remerciements, à l'aide d'un interprète. Le général Carrey de Bellemare lui a répondu.

« Au dehors, tout Montreuil pavaisé de drapeaux était brillamment illuminé. Pas une maison en vue qui fût obscure. Tout resplendissait de mille feux. À 10 heures, un brillant feu d'artifice a clos la journée ; la pièce finale, représentant un immense faisceau de drapeaux tricolores, avait, au centre, ce salut patriotique : HONNEUR A L'ARMÉE FRANÇAISE ! »

### La revue de Montreuil

Tous les journaux d'Angers ont rendu compte de la revue de fin de manœuvres à Montreuil-Bellay.

Voici une partie du récit de l'Union de l'Ouest :

« À 9 heures 1/2, un coup de canon annonçait l'arrivée du général Carrey de Bellemare, entouré des officiers étrangers en grand uniforme et d'un brillant état-major. Les clairons sonnent, les tambours battent et le général passe au petit trot devant les lignes, où chaque musique fait entendre successivement la Marseillaise.

« À 11 heures, le général et le groupe d'état-major prennent position au centre de la ligne, faisant face à Montreuil, ayant le vent derrière, pendant que toutes les troupes sont massées à gauche. Le défilé s'est fait par bataillon en masse et par pelotons de compagnie à distance de six pas, dans l'ordre suivant : la 17<sup>e</sup> division d'infanterie et son artillerie ; la 18<sup>e</sup> division d'infanterie et son artillerie ; les trains et services du 9<sup>e</sup> corps d'armée, ambulances, télégraphistes, etc. ; la 24<sup>e</sup> division d'infanterie et son artillerie ; enfin, la cavalerie tout entière, c'est-à-dire 9<sup>e</sup> brigade, 11<sup>e</sup> brigade, 6<sup>e</sup> brigade de cuirassiers, sous le commandement du général L'Hôte, comprenant le 2<sup>e</sup> chasseurs, 7<sup>e</sup> hussards, 3<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> dragons, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> cuirassiers.

« Le général Millot, blessé au pied dans une chute de son cheval, était remplacé à la tête de la 18<sup>e</sup> division par le général Lourde-Laplace, remplacé lui-même par le colonel Segaud en tête de sa brigade. Le spectacle a vivement intéressé la foule. Nous nous abstiendrons de toute appréciation technique, nous bornant à constater que toutes les troupes, fantassins et cavaliers, paraissaient dans le meilleur état. Quant au défilé même, l'état-major seul et bien peu de spectateurs étaient placés pour l'apprécier avec compétence et sûreté. L'artillerie défilant par batterie et les six régiments de cavalerie lancés au galop de charge, dans un tourbillon de poussière, ont surtout émerveillé les spectateurs.

« À midi et demi, cette grande solennité militaire prenait fin. Le général Carrey de Bellemare retournait à Montreuil, à travers la foule, qui saluait de joyeux vivats les officiers russes : Vive la Russie ! S. A. I. le prince Komatzu, revêtu d'un uniforme tout-à-fait européen, attirait aussi les regards.

« Le retour de la foule refluant vers Montreuil, à pied ou en voiture, pour chercher le moyen de déjeuner, a pris plus de deux heures, et l'encombrement n'a pas été moindre à la gare de Montreuil, qui n'est pas accoutumée à pareille fête. Malgré toute l'activité du chef de gare et de ses employés,

quelques trains ont eu une heure ou deux de retard, bien que se succédant de quart d'heure en quart d'heure dans les diverses directions. »

Le rédacteur en chef du Journal de Maine-et-Loire termine en ces termes son article sur la revue d'avant-hier :

« La foule se porte alors sur le passage des officiers étrangers, qui remontent au pas de leurs chevaux vers Montreuil-Bellay. Des cris enthousiastes : Vive la Russie ! se font entendre ; les Russes saluent la foule. Les deux Prussiens, avec leurs casques pointus, attirent aussi l'attention spéciale. Il faut ensuite assister au retour de la multitude qui revient à Montreuil par deux chemins. Ce nouveau défilé de piétons, de voitures, de cavaliers, de vélocipédistes, dure au moins une heure. On évalue leur chiffre à quarante mille.

« À trois heures, un train spécial emporte vers Saumur les missions étrangères. Au moment du départ, les cris : Vive la Russie ! retentissent encore, et les Russes répondent par de nouveaux saluts.

« La journée est finie pour le public qui envahit tous les trains. Jamais pareil encombrement n'avait été vu à la gare de Montreuil-Bellay. »

### ANGERS.

Les journaux d'Angers ont annoncé la nomination de M. J. Bonamy comme chef de bataillon au 135<sup>e</sup> de ligne.

Le Journal de Maine-et-Loire dit à ce sujet :

« Le commandant Bonamy à des attaches angevines qui doivent lui rendre son envoi au 135<sup>e</sup> particulièrement agréable. Il est le petit-fils du brave général Bourgeois, l'émule et le contemporain du général Desjardins et dont les brillants états de services sont inséparables des noms d'Austerlitz, Iéna, Friedland et Burgos.

« Le général Bourgeois, né à Angers, n'est pas mort à Nantes, comme on le dit par erreur dans le Dictionnaire de M. C. Port, mais à Angers, rue Saint-Julien, dans une maison aujourd'hui détruite par les nouveaux alignements.

« Pourquoi son nom glorieux et respecté ne se lirait-il pas sur les plaques de l'une de nos rues, avec celui de Delaage et Desjardins ?

« Le commandant Bonamy, décoré pour sa belle conduite en 1870, a eu, à la bataille de Bouillon, la poitrine traversée par une balle, et c'est aux soins des médecins ambulanciers angevins qu'il a dû d'échapper à cette affreuse blessure ; il sera donc reçu à Angers comme un compatriote et un ami. »

### L'ELECTION DES DEUX-SÈVRES

La Revue de l'Ouest annonce en ces termes la candidature conservatrice de M. Aymé de la Chevrière pour la prochaine élection législative des Deux-Sèvres :

« Quand la candidature radicale de M. Goiraud fut proclamée au congrès, ce fut dans tout le département un cri de réprobation et de stupeur. Cette candidature jacobine semblait un défi jeté par une poignée de sectaires aux populations si libérales et si modérées des Deux-Sèvres.

« De tous côtés, on réclamait une candidature conservatrice, et l'unanimité de nos électeurs désignait M. Maurice Aymé de la Chevrière.

« Des raisons graves d'ordre privé contraignirent M. Maurice Aymé à ajourner quelque temps sa réponse.

« Aujourd'hui, débarrassé des soucis dont nous parlions et cédant aux instances qui lui ont été adressées de tous côtés, il répond à l'appel des conservateurs et accepte la lutte contre M. Goiraud et le radicalisme.

« M. Maurice Aymé semblait naturellement désigné pour recueillir la succession de M. Girardin.

« Son père a longtemps représenté à la Chambre l'arrondissement de Melle, où le nom des Aymé de la Chevrière est si populaire.

« Les populations de cette contrée ont reporté sur M. Maurice Aymé de la Chevrière l'attachement qu'elles avaient pour son père et son oncle.

« M. Maurice Aymé jouit de la plus légitime popularité, et sa candidature doit rallier un nombre imposant de suffrages.

« Nul mieux que lui n'était en mesure de combattre M. Goiraud.

« Que chacun se mette à l'œuvre résolument. M. Aymé fait son devoir ; à nous tous, conservateurs, de faire le nôtre. »

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à aller visiter, quand ils iront à Paris, la Bataille de Rezonville (Gravelotte), récemment inaugurée, 5, rue de Berri (Champs-Élysées).

Ce panorama, à coup sûr un des chefs-d'œuvre de l'art moderne, s'étend sur une surface de dix-huit cents mètres carrés. Il a été exécuté par les deux plus grands peintres militaires de notre époque, DETAÏLLE et DE NEUVILLE. C'est une admirable peinture d'une puissance rare, d'une magie extraordinaire, donnant exactement l'idée de cette mémorable journée du 16 août 1870, glorieuse pour nos armes, et qui, vaillamment disputée, coûta aux armées française et allemande près de trente-deux mille officiers et soldats.

Cela vaut la peine de se déranger pour demander un Almanach des Pilules Suisses ; ils sont donnés gratuitement dans les pharmacies ; très amusants et utiles, 64 pages. Agréables passe-temps.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 17 septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : La Mobilisation ; M. le commandant de Lamothe. — Il faut des époux assortis, nouvelle, par Armand Lapointe. — Théâtres, par Charles Mousset. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Échecs. — Recréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus.

GRAVURES : La mobilisation du 47<sup>e</sup> corps ; Fonctionnement des fours roulants ; Les campements de la manutention ambulante ; Le pétrissage du pain ; Distribution des conserves ; Intérieur d'un wagon de mobilisés ; Intérieur d'un wagon de chevaux mobilisés ; Les manœuvres de la mobilisation ; Le ministre de la guerre et l'état-major ; Le général Bréart assistant à la marche en colonne du 47<sup>e</sup> corps ; Les troupes d'infanterie au moulin de la Louve ; Le troupeau ; L'abattage et le dépeçage ; Le pesage et la distribution ; Un vélocipédiste militaire ; M. le commandant Lamothe, communiquant aux correspondants des journaux. — Échecs. — Recréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

### MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr. Union postale . . . . . 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 septembre :

TEXTE. — La Traîne de Tertin, par M. J. Girardin. — Le Graveur Rouget ; son autobiographie inédite. — Scène de mœurs du dix-huitième siècle. — Les Chénobes et les Villegagnon, par M. Henri Bordier. — Un Voyage inédit en Hollande (1742), suite et fin. — Les Couteaux ; leur histoire, leur fabrication, par M. A. de Vaultelle. — Aux Iles Marquises, par M. Aylie-Martin. — Le Mistleton, guy américain, par M. Joseph Lesley.

GRAVURES. — Nid de mésanges à longue queue, dessin de Giacomelli. — Grandes dames et paysannes (dix-huitième siècle), dessin de Moreau le Jeune. — Place de la Haya. — Costumes hollandais du dix-huitième siècle ; Perruquier et Aanspreker, d'après Mathias de Sallieb. — Les Couteaux (8 fig.). — Le Mistleton, guy américain.

### AVIS AUX CHASSEURS

On vient de recevoir à l'Épicerie Centrale les excellents Pâtés de Saint-Hubert, si estimés à Paris, composés de lièvre et de chevreuil, — qui sont vendus selon grandeur :

La boîte n° 1 . . . . . 1 f. 40  
La boîte n° 2 . . . . . 2 »  
La boîte n° 3 . . . . . 2 75

### Infatigable ! Inoffensif !

ANTI-COQUELUCHE REIGNIER  
Saumur : pharmacie CHÉREVERGNE (30, rue de la Tonnelie). Prix : 3 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



